

ACTUALITÉS

Le premier ministre lance le débat sur les mariages gais

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin a lancé hier le débat sur les mariages gais en déclarant haut et fort que le projet de loi de son gouvernement protège à la fois les droits des minorités et ceux des autorités religieuses.

Les chefs de trois des quatre partis aux Communes — le Parti libéral, le Parti conservateur et le Bloc québécois — se sont levés hier en Chambre afin de faire valoir leur position sur le projet de loi C-38, Loi sur le mariage civil. Prenant d'abord la parole, M. Martin a livré un vibrant plaidoyer en faveur de la Charte des droits et libertés. « Je prends la parole en faveur d'un Canada où les libertés sont sauvegardées, où les droits sont protégés et où les citoyens sont égaux devant la loi, a-t-il déclaré. Le projet de loi C-38 protège les droits des minorités. Il affirme la liberté de religion garantie par la Charte. »

M. Martin a profité de l'occasion pour balayer du revers de la main

l'idée d'un référendum sur la question en expliquant « que les droits des minorités ne sont pas assujettis à la volonté de la majorité ».

Il s'est adressé directement au Parti conservateur — dont la plupart des députés s'opposent au projet de loi —, en demandant à « ceux qui voudraient diriger ce pays » s'ils avaient l'intention d'évoquer la clause dérogatoire « pour annuler la définition du mariage civil et dénier aux Canadiens un droit garanti par la Charte ».

M. Martin a également rappelé que sept provinces et un territoire célebraient déjà les mariages gais. En fin de compte, « (...) il ne s'agit pas de déterminer si des droits doivent, ou non, être accordés. La question est de savoir si des droits déjà accordés seront retirés ».

Après que le premier ministre eut terminé son discours, sous les chauds applaudissements des membres de son parti, le chef conservateur, Stephen Harper, a pris la parole. D'entrée de jeu, il a reproché aux libéraux de concentrer leurs énergies uniquement à ce projet de loi. Il a ainsi ac-

cusé les troupes de Paul Martin de ne pas faire avancer les autres dossiers tels que les garderies et le déficit démocratique au Sénat.

Position claire

« Ma position sur le mariage est bien connue, parce qu'elle est bien claire, a souligné M. Harper. Ma position, et celle de la grande majorité des membres de mon parti, repose sur des bases très solides. Mon parti a voulu adopter une position raisonnable et respectueuse de tous les groupes sociaux. »

Il a ajouté que son point de vue était partagé par une majorité de Canadiens et que le projet de loi menaçait la liberté de religion.

Sans grande surprise, le chef bloquiste, Gilles Duceppe, s'est pour sa part prononcé en faveur des mariages civils entre conjoints de même sexe. Lors de son discours, il a par ailleurs déclaré qu'au-delà des convictions religieuses et politiques, ce débat est « une question de citoyenneté ».

Il a également profité de l'occasion pour lancer quelques flèches à ses

adversaires. « Ce gouvernement, et en particulier ce premier ministre, ont longuement tergiversé avant de déposer ce projet de loi », a-t-il dit.

« Certains voudraient réduire ce débat à une question purement juridique et affirmer que les conjoints de même sexe n'ont pas besoin du mariage, puisqu'ils ont accès à l'union civile, a-t-il lancé à l'endroit des conservateurs. Mais les conjoints de sexe opposé ont eux aussi accès à l'union civile. Pourquoi nier aux uns les droits de tous les autres ? »

D'autres débats sont à venir au cours des prochaines semaines. Pour que le projet de loi soit adopté, il doit être appuyé par un minimum de 155 députés. Les conservateurs et les bloquistes pourront voter librement sur cette question, alors que les néo-démocrates devront suivre la ligne de parti et appuyer le projet. Du côté des libéraux, seuls les ministres doivent se soumettre à la solidarité du cabinet en votant en faveur des mariages gais, alors que les autres députés seront libres de voter selon leur conscience.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mall Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radiocommunication Inc.
2304, Desserte Ouest autoroute 13
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

Terrasses Mascouche
Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C
Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mall Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Bellec

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park

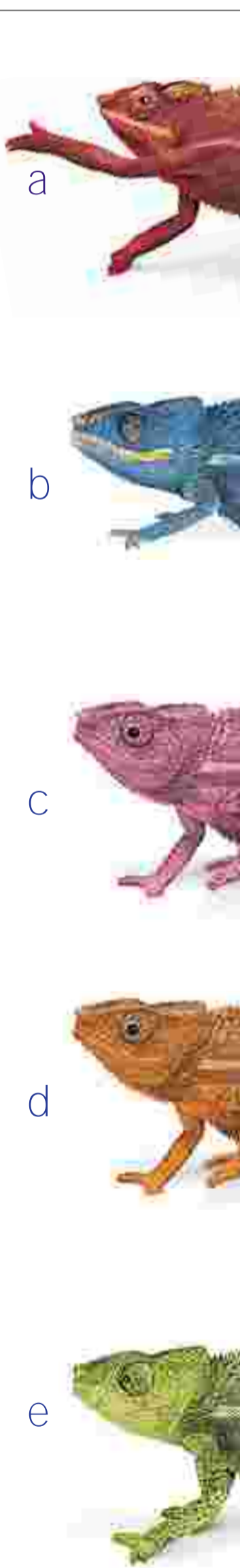
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Trouvez votre couleur.

Jusqu'à 1 AN d'appels locaux ILLIMITÉS*



1

LG 6070
GRATUIT*
(avec un contrat de 3 ans)
179,99 \$ (sans contrat)



2

vidéo/phototéléphone
Nokia 3205
29,99 \$†
(avec un contrat de 3 ans)
229,99 \$ (sans contrat)



3

Samsung A650
29,99 \$†
(avec un contrat de 3 ans)
199,99 \$ (sans contrat)



4

LG 4600
49,99 \$†
(avec un contrat de 3 ans)
199,99 \$ (sans contrat)



5

phototéléphone
LG 6190 Fastap™
79,99 \$†
(avec un contrat de 3 ans)
279,99 \$ (sans contrat)

TELUS
mobilité™
le futur est simple™

Réponses : 1b, 2e, 3a, 4c, 5d.

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

FUTURE SHOP

EXGROS

LA MAISON

TELEPLUS

DOMINION

TELUS

SUPERSTORE

HOME

Zellers

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Le prix des téléphones peut varier. Offres valables avec nouvelles mises en service seulement. *Offre valable jusqu'au 28 février 2005 au Québec seulement. Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Offre valable jusqu'au 31 mars 2005. Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. ‡Le tarif mensuel de base des clients qui signent un contrat de 1, 2 ou 3 ans avant le 28 février 2005, au Québec seulement, comprend les appels locaux illimités pendant 2, 4 ou 12 mois respectivement. Tous les détails à telusmobilité.com. © 2005 TELUS Mobilité.

AIDE SOCIALE

Le PQ attaque les pénalités

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'opposition péquiste demande la fin des pénalités à l'aide sociale.

« Le ministre Béchard pourrait suspendre ces pénalités par une note administrative », a souligné le député péquiste de Vachon, Camil Bouchard.

Ces pénalités, de l'ordre de 8 millions, s'appliquent aux citoyens qui refusent d'entreprendre des démarches en vue d'intégrer le marché du travail, qui refusent ou abandonnent un emploi. Pour M. Bouchard, cette annulation des pénalités serait d'autant plus pertinente qu'elle est déjà prévue à l'article 49 d'un projet de loi (numéroté 57) à l'étude devant l'Assemblée nationale.

Le député de Vachon a fait part de ses craintes que cette importante mesure ne soit pas adoptée, compte tenu de la masse de travail à laquelle sont soumis les députés membres de la commission parlementaire des affaires sociales, à qui l'étude du projet de loi a été confiée.

La commission doit entre autres se pencher, au cours des prochaines semaines, sur l'avis du Conseil du statut de la femme au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la politique du médicament, sur le projet de conciliation travail-famille et sur le projet de loi 83 modifiant la loi sur la santé et les services sociaux.

Le PQ souhaite cette abolition des pénalités, même s'il s'oppose avec force au reste du projet de loi 57, sous prétexte qu'il combat insuffisamment la pauvreté.

Par contre, M. Bouchard a soutenu que le gouvernement avait négligé de mettre en place un observatoire sur la pauvreté, organisme chargé d'analyser ce problème et de compiler des données à son sujet. La création de cet observatoire était prévue dans une loi votée à l'Assemblée nationale en décembre 2002.

Or, l'organisme a bel et bien été mis en place. Un protocole a été signé avec l'Institut québécois de la statistique qui a créé un Service de recherche et d'information sur la pauvreté et l'exclusion. Ce service jouit d'un budget de 250 000 \$, a précisé le responsable Camille Courchesne.

Stressless
ENDORSER

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

Esprit Nouveau

1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-02-16

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
653789	709389	364679
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

240179	290438	292197
--------	--------	--------

non décomposables

NUMÉRO BONI 02

649 Tirage du 2005-02-16

04	05	17	18	34	38
----	----	----	----	----	----

Complémentaire : (01)

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **649**

Québec 49 Tirage du 2005-02-16

05	09	11	21	22	30
----	----	----	----	----	----

Complémentaire : (10)

PANCO Tirage du 2005-02-16

03	11	13	15	16	18	19	22	30	34
36	39	46	50	54	55	57	58	62	64

Quintessence Tirage du 2005-02-16

3	4
---	---

NUMÉRO 871 7102

Extra Tirage du 2005-02-16

NUMÉRO 216181

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.